L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 29 OCTOBRE 1889.

PETITES ANNONCES.

Mme E. HUREAU, modiste fashionable (Anglo Parisian) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 166 rue du Canal. [illegible]

ON DEMANDE.

Une femme âgée sachant coudre à la main et à la machine. [illegible] S'adresser 31 Conti. [illegible]

DEMANDES D'EMPLOI.

Des domestiques arrivant d'Europe désirent se placer. S'adresser à l'Hôtel des Émigrants, No 12 rue Dumaine. 18 oct—1m

Professeur Gordon, Université Paris, [illegible] enseigne Anglais, Espagnol, [illegible] Gordon, [illegible] 27 oct—7 t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

État de la Louisiane vs. Werner de Paus.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans — No 136. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. [illegible] Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. [illegible] juge de la Quatrième Cour de Cité, [illegible] je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1886 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 2 novembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval blanc; une voiture non couverte, à quatre roues, et harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 29oct—26 29—nov2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de P. Claude Sumery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,781—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Henry J. et Numa J. Sumery, exécuteurs testamentaires, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
[illegible]—29—2 7nov.

Succession d'Antonio Canet et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 28,261 — Division A. — Attendu que Joseph Pablo a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonio Canet et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
[illegible] 27 31—5 nov

Succession de Henry J. Hattier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,241—Division C.—Attendu que Mme Veuve Henry J. Hattier a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henry J. Hattier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 oct—26 30—3 nov.

Succession de G. B. Sbarboro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,114—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rosa Rapetto, veuve de G. B. Sbarboro, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 oct—26 30—3nov.

Succession de Adolphe Emile Scheidecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,856—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charlotte Trouilly, veuve de Adolphe Emile Scheidecker, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 oct—18 22 27

Succession de Numa John Blome.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,231—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Numa John Blome, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 oct—26 30—nov 3

Compagnie d'Assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 164 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$153,886 75	
Sur risques maritimes	3,842 00	
Sur risques de rivières	6,626 00	
Total des primes	$166,897 43 (?)	
Moins,—Primes non acquises	48,688	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$118,964 42
Pertes payées:		
Sur risques de feu	40,842 82	
Sur risques maritimes	1,507 33	
Sur risques de rivières	3,847 36	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 36	
Réassurances et primes [illegible]	12,840 40	81,745 29
Profits		$37,119 14
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$231,632 39	
Actions de banques et de chemins de fer	30,442 55	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,345 62	
Billets recevables	31,434 76	
Primes en cours de collection	18,136 83	
Certificats [illegible] de ville	36,307 50	
Billets hypothécaires en par jugement	4,220 00	
Argent comptant	18,088 46	$458,789 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé: F. POURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 28me jour de juin 1889.

Signé: JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. [illegible], Paul Capdevielle, [illegible], Aristide Hopkins, John B. Lafitte, Paul Fourchy, [illegible], U. Bouasch.

L'INDÉPENDANCE BELGE,

Édition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 16 PAGES DE TEXTE grand format.

[illegible]

PRIX D'ABONNEMENT:

[illegible]

ÉDITION QUOTIDIENNE

[illegible]

Trois Mois FR. 15. | Six Mois FR. 30. | Douze Mois FR. 60.

[illegible]

17, rue des Sables, Bruxelles.

[illegible]

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but d'éducation et pour aider au développement de l'enseignement public.

La durée de la Compagnie a été votée, par un vote populaire énorme, et elle fut ratifiée par la Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous tenus en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous désignons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous le donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 NOVEMBRE 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$300,000, soit	$300,000
1	Lot de	100,000	100,000
1	Lot de	50,000	50,000
1	Lot de	25,000	25,000
2	Lots de	10,000	20,000
5	Lots de	5,000	25,000
25	Lots de	1,000	25,000
100	Lots de	500	50,000
200	Lots de	300	60,000
500	Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300		30,000
100 Lots de $200		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,800

On demande des agents partout.

[illegible]

IMPORTANT.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.

[illegible]

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

ÉDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les États voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales;

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des États-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime.

Une liste des arrivages et départs dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS.

73 ......CHARTRES......73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de marchandises sèches, lingerie, mercerie, etc., etc.

A. Lehmann et Cie vs. Emile D. Aron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,126.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 25 octobre 1889 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 11 novembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au No 257 rue du Canal, enseigne Bazar: Tout le contenu du dit local, consistant en un grand stock de marchandises sèches et assorties, articles de toilette, merceries, etc., etc., comme par inventaire enliassé en mon bureau.

Aussi—les installations, comptoirs, vitrines, etc., dans le dit magasin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 oct—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Gabriel Serrano et [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 28,300 et 28,301—En vertu d'un writ de fieri facias, contre Alphonse Philips, comme notaire public [illegible] Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 novembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

[illegible]

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er oct—1 8 15 22 29—2 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de terres maraîchères sur le Chemin de Gentilly, à environ 10 milles de la ville, convenables pour fermes, vacheries ou pâturage, etc.

— Dans l'affaire de—

Veuve A. C. M. de Kernion vs Henry Vinyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,736—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

[illegible]

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15oct—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

John J. Paquette vs Sidney Prestridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,084—[illegible]

[illegible]

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15oct—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Voigt vs Mme Mathilde [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,136—[illegible]

[illegible]

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 oct—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Germania Benevolent Association vs Jas. J. Williams et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,587—[illegible]

[illegible]

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

Interdiction de Angèle Candide Avinene, femme de Michel Hoeffner, No 27,787, Division "D."

[illegible]

FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. [illegible]

HUGUES J. LAVERGNE.
Député Greffier.
29 oct—

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

Dans l'affaire de l'interdiction de Mlle Nellie Villars—No 27,773—Division C.—[illegible]

[illegible]

FRED. D. KING.

HUGUES J. LAVERGNE,
Député Greffier.
15oct—15 20 24

AVIS AUX CRÉANCIERS

A. B. Lévy et [illegible] et Cie, vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 28,181—Division C. —[illegible]

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
29 oct—[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

[illegible]

FRED. D. KING, Juge.

M. GUIRAUD, Député Greffier.
29 oct—[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

[illegible]

JAS. D. HAMKIN, Député Greffier.
[illegible]

Robert Wuescht vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,061—[illegible]

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
27 oct—27 31—5 nov

État de la Louisiane vs. Mexican International Improvement Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,167—[illegible]

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
27 oct—27 31—5 nov

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans —No [illegible] [illegible]

FRED. D. KING, Juge.

M. GUIRAUD, Député Greffier.
27 oct—[illegible]

Jacob Schmalbauer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 27,967 — [illegible]

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
26 oct—[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 28,008—Division E—Mike Fritz vs ses créanciers—[illegible]

[illegible]

FRED. D. KING.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

JAS. D. HAMKIN, Député Greffier.
[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,827—Division E—Jacob Schmalbauer vs ses créanciers.—[illegible]

[illegible]

FRED. D. KING.

JAS. D. HAMKIN, Député Greffier.
[illegible]

Mme E. HUREAU, MODISTE FASHIONABLE,

No 166 RUE DU CANAL.

STYLE PARISIEN.

Nouveaux modèles de Chapeaux français et d'un assortiment de robes spéciales.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 28,143.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 31 octobre 1889, à 11 heures A. M., il sera vendu, rue D'Hémécourt, entre Lopez et Rendon, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 octobre 1889, pour le compte de la dite succession:

Un lot de meubles, malles, poêles, [illegible]

Conditions—Comptant. 27 oct—[illegible] 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 28,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, îlot No 130, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Rendon et Bandin, désigné comme le lot No 3, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Prest, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 oct—27—2 9 16 23 30 nov

VENTE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le troisième et le sixième district.

Succession de Jules Lapène.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 26,797.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, [illegible] en date du 16 octobre 1889, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Une moitié indivise de dix lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Antoine, Amour, Music et Law, désignés par les Nos 1 à 10 sur un plan dressé par John Christian, en date du 26 janvier 1836 [illegible]

[illegible]

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Lane.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,053.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de G. B. Gluesley & Co—Bureau No 3 rue Carondelet—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Herman Drees.

No 28,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, Successeur de G. B. Gluesley & Co—Bureau No 3 rue Carondelet—SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 oct—[illegible]

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. [illegible]

GALERIES,

No 182 RUE DU CANAL, près de Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.

15 mai—1an Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison désirable.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District paroisse d'Orléans—No 13,611.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. Robinson, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un arrêté de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour Division D, actuellement en congé, arrêt daté du 16 octobre 1889, la propriété ci-après décrite, savoir:

[illegible]

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire.

19oct—19 26—nov2 9 16 23.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE COMME DEMEURE

No 661 rue Baronne, entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Ella E. Rice, décédée.

A l'encan. A crédit, longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, près Gravier, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre du juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement en congé, ordre daté du 17 octobre 1889, Docket No 28,033, pour le compte de la succession de Mme Ella E. Rice, décédée, il sera vendu à l'encan:

[illegible]

20 oct—20, 27,—nov 3, 10, 17, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot de Terre de Valeur,

Au coin des rues Philip et Brainard.

Succession de Sarah L. Jose, décédée.

A l'encan, à un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 16 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant W. E. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16oct—16 20 27—3 10 16 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

La charmante résidence No 95 rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Le magasin en briques à trois étages, No 238 rue Decatur, entre Hôpital et Ursulines.

Cinq terrains de valeur sur les rues Tchoupitoulas et Water, entre Sarapara et Première.

Succession de Domingo Fatjo, décédé Docket No 27,860.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

Quatrième District.

Rue Tchoupitoulas et Water.

[illegible]

Résidence rue Esplanade.

[illegible]

Magasin rue Decatur.

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de la vente. [illegible]

5 oct—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 29 octobre 1889, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 85 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptées pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

29 oct—1

PAR S. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété—Cottage désirable dans le Premier district, rue Gravier, entre Galvez et Miro.

Succession de Marie Ellen Looney, épouse décédée de Wm Harvey.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 26,091.

PAR S. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, en date du 22 octobre 1889. Il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir: [illegible]

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure de valeur dans le Premier District.

Maison à deux corps de logis rue Perdido.

Dans l'affaire de la succession de feu John Wagner.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 26,611.

Vente à l'encan avec des conditions faciles.

PAR S. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, en date du 16 octobre 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

[illegible]

Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

19 oct—19 26—2 9 16 23 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable et vacante dans le 3me District.

Coupons d'un magasin de quincaillerie [illegible] à l'encan.

Dans l'affaire de la succession de Auguste Wiehm, veuve en première noces de J. Thompson et en seconde noces de Stephen C. Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 27,727.

PAR S. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 16 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

11 oct—11,13,16,20—nov3,9,16

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1889:

Primes d'incendie	$167,151 21	
Primes maritimes	2,738 56	
Primes de rivières	2,769 30	
		$172,658 07
Primes acquises de 1887		27,507 11
Total des primes		$201,260 78
Intérêts, loyers et [illegible]		[illegible]
		$267,681 88
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$48,008 73	
[illegible]	29,274 53	
[illegible]	7,202 73	
[illegible]	3,298 33	
		$88,784 80
Revenu net		$126,897 08
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$102,162 34	
Risques maritimes de 1888	1,370 46	
Risques de rivières de 1888	510 75	
Pertes payées pour 1888	$104,028 40	
Commissions	18,119 27	
Taxes et licences de l'État et de la ville	3,150 70	
Frais de cour et honoraires d'avocats	188 07	
Board of Underwriters, Salvage et Corps de Sauvetage	4,062 00	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	26,306 38	
Profits et pertes	3,394 17	
		$156,305 17
		$5,848 14 (?)
A quoi doit être ajouté: Pertes approximées à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,046 68	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,979 62	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,472 30	
		$72,398 58
		$72,745 80

La compagnie possède l'actif suivant, au close du mardi, 31 décembre 1889:

Argent dans les banques	$97,842 71
Primes en cours de collection	29 026 30
[illegible]	126,454 20
[illegible]	22,300 00
[illegible]	33,312 11
[illegible]	33,362 67
[illegible]	4,444 56
Warrants de l'État	72,344 14
Débiteurs divers	1,300 72
	$554,124 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2,176 20
	$556,310 87

PASSIF.

Dividendes divers [illegible]	$1,166 75
Pertes ajustées, payables en 1890	12,606 28
Pertes non ajustées, payables en 1890	3,266 75
	$17,042 38

Surplus net en vue des porteurs de polices | $541,286 00 (?)

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. MINGER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

(Signé) JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

W. C. Vincent, E. J. Robert, J. J. Bringier, [illegible], J. W. Hincks, E. Lacoste, [illegible], A. A. Schreiber, E. Schmidt, J. Tuyes.

Avis.

A. SIMON, le Compagnie, coin Dauphine et Bienville—Abonnement à toutes les publications [illegible] à domicile.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 29 octobre 1889, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues de Philippa et Rendon, chez M. William Wilde—

3 magnifiques vaches laitières—les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie. Aussi, un lot de foin. La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $10 comptant et au-dessus à $50 trois mois de crédit en billets endossés sur place.

27oct—2t

Propriétés dans le Troisième District.

Vente pour effectuer un partage.

No 27,510—Succession de Catherine Weitzel

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 novembre 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 septembre 1889, par Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, maintenant absent en congé.

Les propriétés suivantes savoir:

[illegible]

Actes de vente pardevant A. et Félix Dreyfous, notaires. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs sur le montant des adjudications.

28 sept—[illegible]—nov 2

PAR STEPHEN J. DEBENS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Deux cottages doubles Nos 35 et 37 rue Mandeville.

Résidence No 431 rue Chartres.

Cottage double No 111 rue Espagne.

Succession de Cecile Theroux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 27,891.

PAR STEPHEN J. DEBENS, Encanteur—Bureau, 26 rue Royale—SAMEDI, 23 novembre 1889, à midi à la Bourse des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

19 oct—19 26—nov 2 9 16 23

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Ameublements de maison

—ET—

Effets mobiliers.

Succession du colonel Camille E. Girardey.

No 28,278.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—MERCREDI, 30 octobre 1889, à 10:30 heures A. M., à la résidence No 238 rue Bourbon, [illegible]

Tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite résidence, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

19 oct—19,26,30

Magnifique Cottage Queen Anne

—ET—

Terrains de choix pour bâtir

Rue Marengo près Prytania

St-Charles

—AUSSI—

25 actions de la Municipal Improvement Company.

Succession de Charles L. Volta.

No 26,747—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 2 octobre 1889 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus:

1° Un élégant Cottage Queen Anne, bien construit, No 219 rue Marengo, [illegible]

[illegible]

3° Vingt-cinq (25) actions du fonds capital de la Municipal Improvement Company de la Nouvelle-Orléans.

4° Un lot d'outils de charpentier d'après un inventaire enliassé.

[illegible]

Acte de vente devant Fred. [illegible], notaire public, aux frais des acquéreurs.

5oct—9 12 19 26—2 9 nov

Cottage résidence dans le Quatrième district.

Succession de Sarah J. Amerson.

No 27,538—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune — SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, [illegible]

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Jackson, [illegible], Magnolia et Locust, [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant J. [illegible] Spearing, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 oct—5 12 19 26—2 9 nov

L'Abeille de [illegible]
Bureaux: [illegible]
[illegible]
MARDI, 29 [illegible]

VA[illegible]

Mandeville, [illegible]

LE STEAM[illegible]

A partir du 17 [illegible]

MARDI, [illegible]
JEUDI, [illegible]
SAMEDI, [illegible]

De retour [illegible]
LUNDI, à 5 A. M.
MERCREDI, à 6 A. [illegible]
VENDREDI, à 6 A. [illegible]

[illegible]

EXPOSITION [illegible] DE [illegible]

COMPAG[illegible]

[illegible]

LA GASCOGNE [illegible]
LA BRETAGNE [illegible]
LA CHAMPAGNE [illegible]

Prix de [illegible]

Première cabine [illegible]
Deuxième classe [illegible]
Entrepont, $26 [illegible]
Billets, aller et [illegible]
Pour fret et passage, [illegible]

LIGNE [illegible]
POUR NEW [illegible]
Partant Mercredi [illegible]
KNICKERBOCKER, LOUISIANA.

[illegible]

CHEMINS [illegible]

Mississ[illegible]

RO[illegible]

Louisville, New [illegible]

[illegible]

Queen and C[illegible]

[illegible]

H. H. Garrett. Div. Pass. agent, Nlle Orléans, Lne.

Route du Sud [illegible]
Southern Pacific Co.
Morgan's La. & [illegible]

[illegible]

FEUIL[illegible]

No 28. [illegible]

Deux M[illegible]

DE C[illegible]

V. VATTIER

DEUXIÈME [illegible]

[illegible]